

3J AUTO

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 617 avenue du Canton Vert
13190 ALLAUCH

RCS Marseille B 498 368 372

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 5 JANVIER 2026
--

L'an deux mille vingt-six et le cinq janvier, M. Jacques BARTOLO, associé unique de la société à responsabilité limitée 3J AUTO au capital de 1 500 €, dont le siège social est à Allauch (13190), 617 avenue du Canton Vert, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 498 368 372, et gérant de ladite société,

A pris les décisions suivantes relatives :

- à l'adjonction d'activités à l'objet social ;
- à la modification corrélative des statuts ;
- aux pouvoirs à donner en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société par adjonction des activités suivantes :

- carrosserie, tôlerie, peinture.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide de modifier en conséquence les statuts comme suit :

« Article 2 - Objet

La société a pour objet :

- Négoces de véhicules neufs et d'occasions ;
- Carrosserie, tôlerie, peinture ;

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

»

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.